

Planification des actions de mise en accessibilité des bâtiments prévu dans l'AD'AP

Année AD'AP	(Plusieurs éléments)
Commune	Biville
Etablissement	Ecole primaire

Date Prév action	Bâtiment	N°ERP Ad'ap	N° action	Action	Type de travaux	Avancement	Nombre action
2016 2ème semestre							
	Ensemble	ERP 16					
			238	Eclairage	- Interrupteur non contrastés par rapport au support, remplacer ceux concernés.	Réalisé	1
			239	Equipements et dispositifs de commande	- Toutes les fenêtres sont non-conforme car les poignées sont au dessus de 1,3m. Remplacer les ouvrant et diminuer les allèges si besoins.	Demande dérogation	1
			240	Public assis	- Un ordinateur doit être accessible, de même qu'un bureau. A prévoir.	Demande dérogation	1
			241	Public assis	- Bureau d'écologiste non accessible. Prévoir du mobilier adapté.	Demande dérogation	1
2017 2ème semestre							
	Ensemble	ERP 16					
			242	Chemins extérieurs	- La grille se trouvant en limite du terrain de l'école devant le portail présente des ouvertures de largeur voisine de 3,5cm. Remplacer les grilles par de nouvelles présentant des ouvertures de diamètre ou largeur < 2cm.	A faire	1
			243	Chemins extérieurs	- Il n'existe pas de cheminement contrasté tactilement et visuellement. Réaliser un cheminement de 1,40 de largeur de revêtement différent du reste de la cour et qui soit contrasté jusqu'à l'entrée du préau. Eclairage de ce cheminement	A faire	1
			244	Eclairage	- Eclairage extérieur inférieur à 20 lux.		

				En cours	1
		245	Eclairage	- Eclairage < 100 lux au niveau des 2 vestibules. (coté biblio et classe cour)	
				En cours	1
		246	Stationnement	- Il n'existe pas de stationnement devant l'école donc pas de stationnement adapté.	
				A faire	1
2018 2ème semestre					
	Ensemble				
	ERP 16				
		247	Portes, portiques et sas	- Espace de manœuvre non conforme pour la porte allant au vestibule de la salle de classe sur le devant de l'école et pour la porte de la classe donnant sur le devant de l'école. Pour la première, modification inclus dans la préconisation n°3. Pour la seconde, mettre les gonds côté mur extérieur de façon à avoir un espace de manœuvre correct.	
				Conforme	1
Total général					10